

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 JANVIER 2007

## **FINANCES**

### **Budget Primitif 2007**     *Rapporteur : Martial GELINAT*

Le Budget Primitif 2007 adopté à l'unanimité, s'élève à 1 814 000 € en investissement et à 4 650 000 € en fonctionnement. **Il traduit la volonté de la Municipalité d'être fidèle aux engagements pris avec la population d'Othis en 2001 tout en tenant compte des nécessités et des besoins nouveaux exprimés par celle-ci.**

Alors que de nombreuses collectivités n'ont eu d'autre choix, en raison du désengagement progressif de l'Etat, que d'alourdir leur fiscalité locale, **la Municipalité a décidé pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive de ne pas augmenter les impôts communaux.**

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, volonté de limiter l'endettement, recherche systématique de subventions, refus d'alourdir la pression fiscale et saine et rigoureuse gestion des deniers publics sont, comme les années précédentes, les cinq caractéristiques principales du Budget 2007. Celui-ci permet à la majorité municipale de **poursuivre avec la même détermination la réalisation des équipements attendus par les Othissois.** C'est ainsi que **4 grandes réalisations trouvent notamment leur traduction dans ce budget et seront conduites à terme cette année :**

- réalisation d'une nouvelle **salle à vocation sociale et culturelle**, place Jean Jaurès
- création en partenariat avec la Communauté de Communes de la Plaine de France, d'un **Relais d'Assistants Maternelles**
- réalisation d'un **second stade de football** au parc des sports de Beaumarchais
- mise à disposition d'une **salle pour sport de raquettes** à proximité du collège.

Le Budget 2007 permet en outre la **poursuite des actions prioritaires décidées par la Municipalité dans les domaines de la vie scolaire, de la jeunesse, du sport et de la sécurité et de maintenir les programmes pluriannuels d'investissement (écoles, sport, voirie).**

La plupart de ces opérations ont été rendues possible grâce à la participation financière de la Communauté de Communes de la Plaine de France, du Département et de la Région qui permettent de faire face à la disparition progressive des dotations de l'Etat.

Enfin **l'année 2007 sera aussi l'année du lancement de la construction de la caserne de gendarmerie et de la poursuite des études pour la rénovation de l'église.**

## **VIE SCOLAIRE**

### **Carte scolaire - rentrée 2007/2008**     *Rapporteur : Bernard CORNEILLE*

Ainsi qu'il le fait chaque année, à la même époque, le Conseil Municipal a émis un avis sur la carte scolaire et sur les propositions de l'Inspection d'Académie pour la rentrée 2007/2008.

.../...

Il a souhaité la prise en compte des fluctuations régulières d'effectifs rencontrées par le groupe scolaire de Beaupré et demandé l'ouverture de deux classes : l'une à l'école maternelle et l'autre à l'école primaire. En effet, les prévisions transmises par les directeurs d'école en décembre 2006, présentent une moyenne d'élèves par classe très proche de celle requise pour une ouverture en primaire et supérieure en maternelle.

## **INFORMATIONS**

### **Sécurité et impartialité de l'Etat : lettre ouverte au Sous-Préfet de Meaux**

Après avoir fait le point sur les dégradations constatées en janvier sur le mobilier urbain, M. ROMANDEL a donné lecture d'une lettre ouverte qu'il a adressée au Sous-Préfet de Meaux, après que celui-ci soit sorti du devoir de réserve conforme à la tradition républicaine en période électorale, à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Communauté de Communes de la Plaine de France. Le représentant de l'Etat avait en outre évoqué imprudemment des statistiques de la délinquance qui donnaient un écho complaisant aux communiqués officiels de victoire régulièrement délivrés par le Ministre de l'Intérieur alors que les chiffres officiels transmis par la gendarmerie contredisaient ses propos.

Estimant qu'en 30 ans de mandat comme Maire d'Othis, il n'avait jamais connu une pareille dérive, ni une telle confusion des genres, M. ROMANDEL a adressé à tous les candidats républicains de gauche et de droite à l'élection présidentielle de 2007, cette lettre ouverte, afin qu'ils puissent mesurer et juger des conséquences du maintien dans son poste ministériel, d'un candidat en campagne pour l'accession à la plus haute fonction de l'Etat.

### **Bilan d'activités 2006 du pôle emploi de la ville d'Othis**

M. KURNIK, Maire Adjoint a présenté le bilan de l'action du pôle emploi, mis en place par convention avec le Centre social et culturel la Passerelle, titulaire d'un agrément ANPE en mai 2006.

Au terme de 8 mois d'activités, il a indiqué que 244 Othissois(es) avaient utilisé les services du pôle emploi, que ce soit à l'occasion des permanences à l'espace François Mitterrand (**lundi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**), des opérations conduites comme le 1<sup>er</sup> Forum des Jobs d'été ou la permanence tenue lors du Forum des Associations.

M. KURNIK a indiqué que la permanence emploi de la ville sera soutenue financièrement en 2007 par la Communauté de Communes de la Plaine de France. **Elle a pour objectif d'offrir aux habitants de la commune, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une réorientation professionnelle, une palette variée et complète de services (mise en relation avec les entreprises et les organismes, aide aux démarches, à la rédaction de CV, rendez-vous individualisés avec les permanents)**. L'utilité de ce service d'aide et de soutien aux démarches, apprécié des Othissois, est confirmée par les résultats enregistrés en matière de premier accès ou de retour à l'emploi, et d'entrée en formation.

M. KURNIK a annoncé par ailleurs que le **2<sup>ème</sup> Forum des Jobs d'été aura lieu le mercredi 28 mars à l'espace François Mitterrand**.

**Pour tout rendez-vous au pôle emploi, un seul numéro 01 60 27 99 42**

### **Embellissement du cœur de ville**

Une série de mesures mises en œuvre par la Municipalité et ses partenaires depuis 3 ans ont permis la rénovation et l'embellissement du cœur de ville. **Après la réhabilitation de l'AGORA et le ravalement des appartements situés sur l'avenue du 8 mai 1945, il restait à mettre en œuvre celui de la Poste. Ce sera chose faite en 2007**, comme l'a annoncé M. ROMANDEL en présentant la teneur d'une lettre récente de la direction de la Poste confirmant la réalisation de ces travaux.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 30 MARS 2007**